

Le BAC offre dix conseils de survie pour la conduite hivernale Soyez vigilant et prêt à affronter les conditions hivernales

MONTREAL – Le 23 janvier 2013 — Conduire pendant les mois d'hiver peut être un défi de taille. Les routes glissantes, la glace noire, la neige et la gadoue peuvent être d'importantes sources de frustration et d'anxiété pour les conducteurs. Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) vous rappelle de vous préparer à affronter l'hiver en suivant ses dix conseils de survie pour la conduite hivernale qui vous aideront à garder votre sang-froid au volant.

« Nombreux sont les conducteurs qui ne sont pas bien préparés pour affronter les conditions routières hivernales, même après plusieurs chutes de neige. Il ne faut pas sous-estimer l'importance de la situation. Les conducteurs doivent toujours rester attentifs et vigilants au volant et penser à s'adapter aux conditions ambiantes », affirme Line Crevier, porte-parole du BAC au Québec.

Voici quelques conseils qui aideront les conducteurs à survivre à cette saison de conduite hivernale :

1. **Vérifiez la météo et l'état des routes** avant de partir. Prévoyez plus de temps pour votre déplacement, et si le temps est mauvais, attendez que les conditions s'améliorent.
2. **Si vous devez conduire par mauvais temps, soyez prudent et prévoyant, et assurez-vous d'avoir suffisamment d'essence. Voyez et soyez vu.** Balayez la neige qui se trouve sur le capot, le toit, les vitres et les phares. Désembuez toutes les vitres avant de partir. Faites le plein de liquide lave-glace et assurez-vous que les essuie-glaces sont en bon état.
3. **Savoir comment freiner correctement est essentiel.** Augmentez la distance qui vous sépare des autres véhicules; dirigez votre attention le plus loin possible à l'avant. Freinez en douceur. Assurez-vous d'avoir fait poser vos pneus d'hiver, ce qui est obligatoire au Québec.
4. **Souvenez-vous que les véhicules ne réagissent pas tous de la même façon sur les routes glacées ou glissantes.** Familiarisez-vous avec le système de freinage et la traction des pneus de votre véhicule. En cas de dérapage, décélérez en relâchant les freins, débrayez ou passez au point mort, regardez dans la direction où vous voulez aller et tournez.
5. **Ne paniquez pas si vous restez pris dans une tempête ou sur un banc de neige.** Évitez de vous surmener et de vous exposer aux éléments et restez dans votre voiture. Faites tourner votre moteur avec modération. Faites entrer de l'air frais dans votre voiture. Bougez continuellement et ne vous endormez pas. Faites le guet; vous pourriez apercevoir un véhicule ou les personnes qui vous cherchent.
6. **Restez autant que possible sur les routes principales** et conduisez avec prudence, en adaptant votre vitesse aux conditions routières et météorologiques. Évitez de dépasser un autre véhicule lorsque les conditions routières et météorologiques sont mauvaises.
7. **Planifiez votre trajet** et informez quelqu'un du parcours que vous emprunterez, de votre destination et de l'heure prévue de votre arrivée, en particulier lorsque vous parcourez de longues distances.
8. **Restez sobre et évitez d'être distrait au volant, comme nous devrions tous le faire tout au long l'année.**

Code de c



9. **Gardez un nécessaire de survie pour la conduite hivernale** dans le coffre arrière ou la cabine de votre voiture. Assurez-vous de pouvoir vous servir de votre cellulaire en cas d'urgence.
10. **Ayez toujours une carte routière, une lampe de poche, une trousse de premiers soins, une couverture et une pelle** dans votre véhicule.

Pour obtenir plus de conseils sur la conduite hivernale, cliquez sur :

http://www.abc.ca/fr/In_the_Community/Road_Safety/Winter_Driving.asp

À propos du Bureau d'assurance du Canada

Le Bureau d'assurance du Canada est l'association sectorielle nationale qui représente les assureurs habitation, automobile et entreprise du Canada. Ses sociétés membres représentent 90 % du marché de l'assurance de dommages au Canada. L'industrie de l'assurance de dommages emploie plus de 115 000 Canadiens, paie des impôts de plus de 7 milliards de dollars aux gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux et gère en tout des primes de 44 milliards de dollars.

Pour lire les communiqués de presse et d'autres informations, veuillez parcourir la section Centre des médias du site Web du BAC à l'adresse www.abc.ca. Pour suivre le BAC sur Twitter : @insurancebureau.

-30-

Les porte-parole du BAC sont disponibles pour discuter du contenu du présent communiqué de presse plus à fond.

Pour obtenir une entrevue, veuillez communiquer avec :

Anne Morin

Responsable des affaires publiques

Supervisor, Public Affairs

800, rue du Square-Victoria, bureau 2410 | C.P. 336, succ. Tour de la Bourse

Montréal Québec H4Z 0A2

Tél. : 514 288-1563, poste 229 | Téléc. : 514 288-0753

www.bac-quebec.qc.ca | www.infoassurance.ca